



PASSAGE PARENTALITE

Entre

Nom et Adresse du client :

CCAS CORBAS
Espace LACHENAL
18 C rue des Marronniers
69690 CORBAS
Représenté par : Monsieur Jean-Claude TALBOT
Fonction : **Président**

Et

Nom et Adresse du prestataire : PASSAGE PARENTALITE

Représentée par : Ghariba REHMAN
Fonction : **Présidente**
Numéro SIRET : 821 787 900 00017

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour but de définir les conditions d'intervention entre le **Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS** et **PASSAGE PARENTALITE** dans le cadre de la participation de Madame Marina PEYRON, animatrice du relais, à des séances d'analyse des pratiques professionnelles.

Article 2 : Conditions d'exécution

Passage Parentalité mettra à disposition son intervenant **Pascal BLANCHARD**, qui animera les groupes d'analyse des pratiques professionnelles de 14h00 à 16h00.
Madame Marina PEYRON participera aux deux séances de groupe d'analyses des pratiques professionnelles organisées les **mardis 8 octobre 2019 et 3 décembre 2019**.

Le **Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS** supportera l'ensemble des frais ainsi occasionnés conformément à la proposition financière de **PASSAGE PARENTALITE** du 27 juin 2019.

Article 3 : Modalités financières

Le **Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS** s'engage à rémunérer **PASSAGE PARENTALITE** sur la base de sa proposition financière, soit **70 € (Soixante-dix euros)**.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est valable jusqu'à l'exécution complète et entière de la prestation.

PASSAGE PARENTALITE

Siège social : 7 chemin du Plain Vallon 69300 CALUIRE ET CUIRE
Adresse administrative : 5 quai Jayr _ 69009 LYON
Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr
SIRET : 821 787 900 00017 / N°OF : 84691458169

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20190704-CCAS_2019DC0045-AU

S²LOW



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20190704-CCAS_2019DC0045-AU

S²LOW

Article 6 : Résiliation

Le non-respect des clauses ainsi énoncées dans la convention entraînera la résiliation de plein-droit du présent accord.

Article 7 : Règlement des litiges

La présente convention sera remise à chacune des parties signataires. Celles-ci s'efforceront de résoudre à l'amiable les différends qui pourraient s'élever à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord. A défaut, le litige sera soumis à la diligence de l'une ou de l'autre des parties, au tribunal territorialement compétent.

Fait à Lyon, le

Le client
Nom et qualité du signataire
Signature
Cachet,

Le prestataire
Nom et qualité du signataire
Signature
Cachet,

PASSAGE PARENTALITE

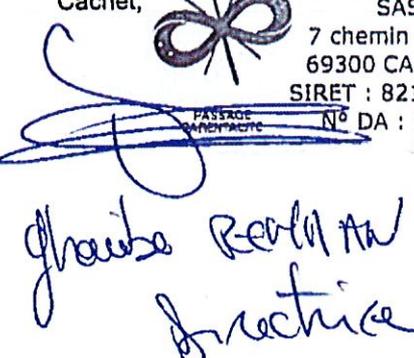
SAS AMANA

7 chemin du Plain Vallon

69300 CALUIRE & CUIRE

SIRET : 821 787 900 00017

N° DA : 84691458169


Ghislaine Bevilacqua
Directrice

PASSAGE PARENTALITE

Siège social : 7 chemin du Plain Vallon 69300 CALUIRE ET CUIRE

Adresse administrative : 5 quai Jayr _ 69009 LYON

Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr

SIRET : 821 787 900 00017 / N°OF : 84691458169